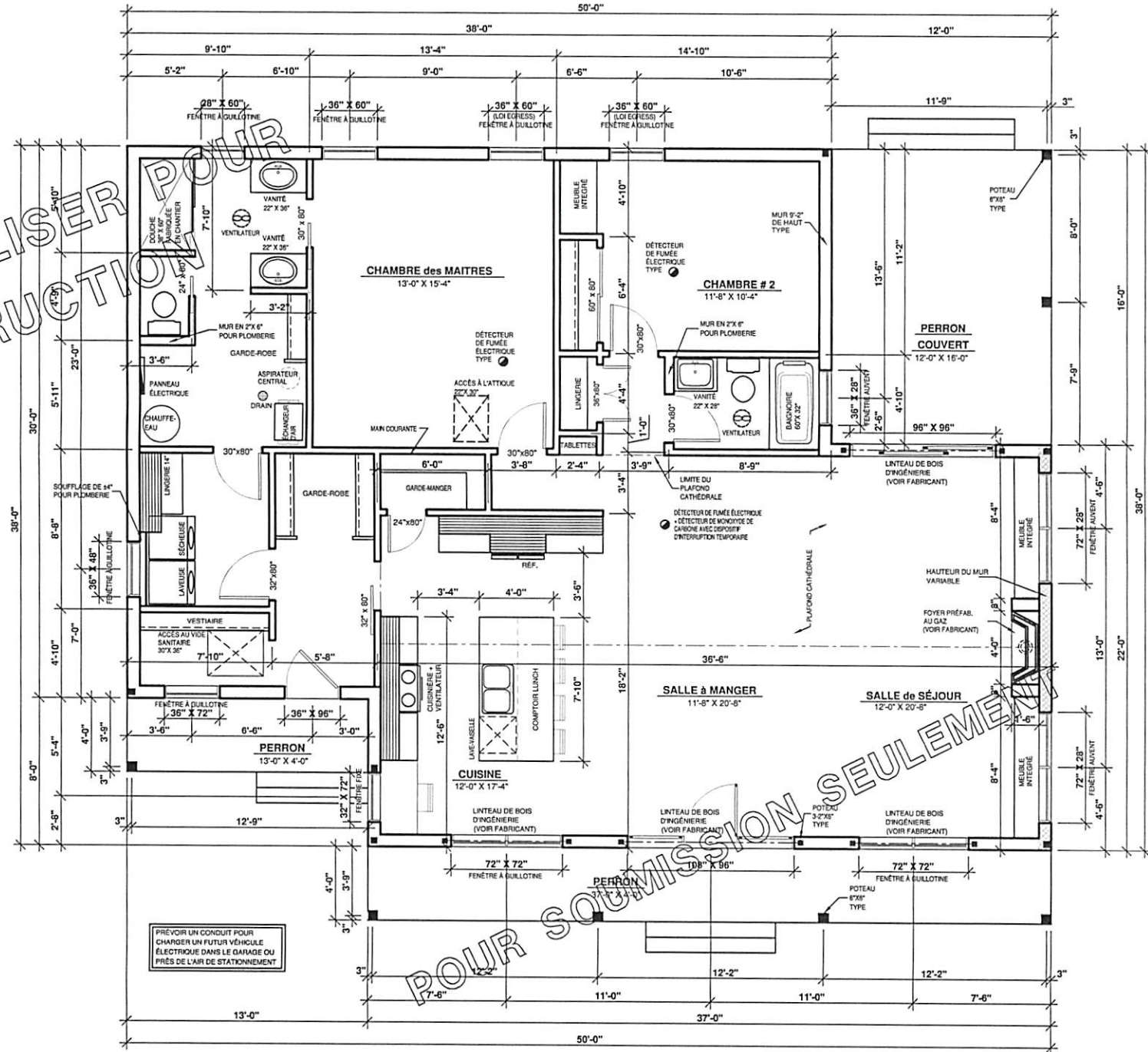


NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION



PRÉVOIR UN CONDUIT POUR CHARGER UN FUTUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE DANS LE GARAGE OU PRÈS DE L'AIR DE STATIONNEMENT

POUR SOUMISSION SEULEMENT